

Extrait du PCF : Communistes de Vénissieux

http://pcf.venissieux.org/Aux-origines-de-l-idee-europeenne.html

sur le site du collectif polex

Aux origines de l'idée européenne

- Idées - nation et internationalisme -

Date de mise en ligne : vendredi 10 juin 2005

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

sur le site du collectif polex

Question : Dans la campagne menée en vue du référendum sur le Traité constitutionnel, les individus et les organisations politiques, syndicales, associatives qui se montrent réfractaires à ce Traité sont accusés d'aller à rebours du sens de l'histoire. Qu'en pense l'historienne que vous êtes ?

Cette Europe est née sous une triple houlette, américaine, française et allemande, pas après 1945 mais après la Première Guerre mondiale, où s'affrontèrent deux logiques. 1° La « politique dure » de Versailles, qu'avait voulue et bâtie, Quai d'Orsay et Guerre aidant, les Comités des houillères et des Forges qui avaient conduit le conflit puis fixé les termes de la paix : ils rêvaient alors, aidé par leur État berger, de supplanter le Reich défait, son industrie lourde et chimique. C'était entre autres l'objet des « réparations » imposées à une Allemagne considérée comme « responsable » du déclenchement de la guerre (article 231 du traité de Versailles de juin 1919). 2° Celle de la « politique douce » bafouant Versailles, décidée peu après et par les mêmes, quand ils s'avisèrent que Washington et Londres les empêcheraient d'affaiblir le Reich. Ils « s'arrangèrent » (comme en pleine guerre, quand les Wendel réussirent à soustraire le bassin ferrifère de Briey aux bombardements allemands) avec une Allemagne renforcée. La reine des colorants français, la société Kuhlmann (gavée de cadeaux pendant la guerre et après par l'État français), passa en 1919 un accord secret avec « l'IG » (amorce de l'IG Farben fondée en 1925-26) annulant des clauses chimiques de Versailles (puis vint pleurer dans le gilet de l'État quand, pendant l'occupation (française) de la Ruhr de 1923, les partenaires allemands le boycottèrent).

En 1924, la double influence américaine et allemande aboutit au « Plan Dawes ». Je tiens pour une étape essentielle (suivie du « Plan Young » en 1929) de la défaite de 1940 ce plan financier américain entamant la liquidation des réparations (tout en imposant à l'ancienne Entente la poursuite du règlement des dettes interalliées). Elle marque non seulement la capitulation de ceux qui prétendaient faire payer devant le Reich (« l'Allemagne paiera »), mais la première grande capitulation devant « l'impérialisme américain » (terme alors utilisé par la droite française). Dans la foulée fut signé le Pacte de Locarno d'octobre 1925 par lequel l'Allemagne « reconnaissait » ses frontières occidentales (mais pas ses orientales, la France abandonnant ainsi la défense des intérêts de ses alliés du « cordon sanitaire »). Il ne valait pas plus que le papier sur lequel il fut écrit, comme le dirent toutes les chancelleries. Et surtout, suivirent les premiers pas de l'Europe d'aujourd'hui, dominé par le cartel de l'acier de septembre 1926, oeuvre du Comité des Forges et ancêtre mouture de la CECA. L'Allemagne, sa vedette, contrôlait la moitié de la production du cartel. On glorifia une oeuvre de paix qui préparait la guerre, en plein réarmement clandestin allemand. Ce réarmement était en effet rentable, notamment pour les capitaux étrangers massivement investis dans le Reich depuis la stabilisation (sous l'égide américaine) de sa monnaie en 1923-1924 : capitaux américains, certes, mais aussi français, anglais, suisses, etc. Le Reich eut droit à tous les égards financiers dans la crise des années trente, tandis que la France accablait d'exigences ses petits alliés. Il séduisait beaucoup par la rigueur de sa politique salariale, déflation impitoyable de Brüning (1930-1932) et ses successeurs, puis inflation hitlérienne, aussi meurtrière pour le salaire : c'est la dimension « sociale » de l'entre-deux-guerres qui enflamma le plus le grand capital français, Banque de France et Comité des Forges en tête (lequel fit nommer André François-Poncet, chef de sa presse depuis les années vingt, ambassadeur à Berlin depuis septembre 1931).

Tout ceci nous conduit à la guerre, dans le triomphe de l'Apaisement à l'égard d'Hitler, Apaisement présenté aux peuples comme une garantie de paix durable. Les « milieux bien informés » savaient tout, depuis 1919, des projets de « revanche » allemande, intacts à l'ère Briand et Stresemann des « béquilles américaines » (pour le Reich). L'occupation marqua une étape majeure de cette Europe dure au salaire, douce au profit - Europe alors plus franco-allemande que tripartite. Mais les États-Unis, fort engagés dans cette Europe, avaient maintenu leurs positions et accru leurs profits (momentanément non rapatriables) dans l'Europe occupée. Après 1945, on reprit

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

l'affaire, cette fois plus directement sous l'égide de Washington, qui tenait entre ses mains le sort de l'Allemagne occupée (et avait préparé la chose pendant la guerre). Les élites françaises, affolées par la radicalisation de leur peuple, se soumirent plus vite encore que naguère à la double pression des États-Unis et de l'Allemagne (de l'Ouest) prioritairement reconstruite. La CECA ouvrit le bal, présentée aux populations des « Six » comme la garantie de la paix (discours de Schuman du 9 avril 1950) et la mort du Comité des Forges. C'est lui qui l'avait faite. Dès le 10 avril 1950, nos hauts fonctionnaires préparaient la liquidation des mines de charbon françaises, pas assez concurrentielles (idem en Belgique, etc.). Les mêmes et la Banque de France avouaient en 1949-1950 que l'unification européenne n'avait qu'un avantage : ce « paravent » leur permettrait d'imposer, au nom de la « libre concurrence », la déflation salariale, « l'austérité » qu'entravaient les traditions nationales de combativité. François-Poncet, membre du conseil national de Vichy (Archives nationales, F1 a, vol. 3308, personnalités arrêtées en Allemagne (en 1945) ATTENTION : POUR ÉVITER LES PLAINTES...), revint à Baden-Baden en 1948 comme « conseiller économique » du Général Koenig, puis fut nommé à Bonn à l'automne 1949 Haut-commissaire en RFA. Quelle continuité « sociale » illustre ce symbole de l'alliance franco-allemande.

L'adhésion à cette Constitution (qui n'en est pas une) suppose de la part des électeurs l'adhésion renouvelée à la liberté totale du capital qui triomphe depuis les années cinquante. Cette liberté « supranationale » a liquidé la paysannerie française dans des délais records, accumulé une « armée de réserve » de chômeurs sans cesse grandissante, amorcé la liquidation du salaire indirect (retraites, dépenses de santé), etc. Les « intelligents » veulent une fois de plus y apporter leur caution ? Merci de me classer parmi les imbéciles et les incultes qui diront NON. Les « réfractaires » jouent le même rôle positif que ceux qui ont repoussé les contraintes de l'occupation.

Question : Un autre des arguments utilisés par les partisans du Traité consiste à dire que s'y opposer, c'est revenir sur l'unification pacificatrice de l'Allemagne et de la France. Une politique menée de concert, avec volontarisme, par ces deux pays au sortir de la deuxième guerre mondiale. Que nous apprend l'histoire au sujet de cette unification ?

Que les lecteurs réfléchissent aux sirènes de l'Apaisement. Ce monstre économique qui écrase les populations, cet ectoplasme politique et militaire est incapable, il l'a maintes fois montré, de s'opposer à un impérialisme puissant qui fait la loi. La paix, ces messieurs peuvent nous la garantir, dans le cadre de la crise actuelle ? Je ne vais pas jouer les Cassandre, mais l'heure est grave, comme le suggèrent les « négations » historiques qui fleurissent en ce soixantième anniversaire de l'écrasement du nazisme.

Question : Enfin dernier argument, celui qui nous est opposé de faire le jeu des Etats-Unis en votant « non » au prochain référendum...

Ce que j'ai dit d'une Europe née sous les auspices américains suggère son « indépendance ». Les classes dirigeantes européennes ont considéré les États-Unis, dès qu'elles ont su que le Reich perdrait la partie, comme le meilleur défenseur des coffres-forts. On amuse le tapis depuis soixante ans sur les misères affreuses de l'Europe orientale soumise à la poigne de fer des Soviets. Ça évite d'analyser la « sphère d'influence » américaine, dont la France fait partie. Ses élites comptent depuis 1945 sur Washington, malgré des contradictions réelles qui ne datent pas de l'ère Chirac (question allemande, question coloniale, contrôle du pétrole mondial, etc.), à peu près sur tout, y compris les questions de défense : le projet de constitution de cette « Union européenne » stipule que sa défense est assurée par l'OTAN. Les archives ouvertes de longue date au Quai d'Orsay attestent le rôle nul de l'Europe (Angleterre comprise) dans cette organisation née en 1950 du Pacte atlantique (4 avril 1949) lui-même conclu pour 50 ans et renouvelé en 1999. Elle assure aux États-Unis le contrôle, dimension économique incluse, de leur Empire, notamment via les bases aériennes et navales qui leur ont été concédées pour les décennies correspondantes par chaque pays signataire. Toutes les agressions américaines de la période récente ont été conduites à partir de ces bases (contre la Yougoslavie, à partir de l'Italie, etc.). L'Union européenne compte-t-elle s'y opposer en inscrivant sa dépendance organique dans une constitution ?

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux